

Entre deux notes liées on met ce signe " .

Avant une suite de notes liées on met .. et on écrit le signe ordinaire de liaison avant la dernière de ces notes.

Forte s'indique par : ou par : ; piano, par .. ou par : ; le point d'orgue s'indique par : ; une fois la reprise, par : ; deux fois la reprise, par : .

Les autres indications seront marquées par leurs lettres initiales ; ainsi tremendo se marquera par trem.

Lorsqu'il se trouve des mots dans le courant d'un morceau on

les fait précéder de ce signe :
Accords.

On met entre deux notes en accord : , avant trois notes en accord : , avant quatre notes en accord : .

Lorsque les notes en accord n'ont pas la même valeur, on écrit d'abord la partie la plus grave, puis le signe : , on écrit ensuite l'autre partie.

Dans la musique d'orgue, de piano et de harpe on indique ainsi les accords : l'intervalle de seconde se marque par : ; celui de tierce, par : ; celui de quarte, par : ; celui de quinte, par : ;

celui de sixte, par ♯ ; celui de septième, par ♮ ; celui d'octave, par ♮ . Par conséquent pour représenter un accord on écrit d'abord la note la plus grave, puis les marques des intervalles qui font avec cette note l'accord demandé.

Exemples :

ut mi, une noire ♩

ut mi sol ut, une blanche ♪

ut la bémol, une croche ♩

Dans la musique faite pour plusieurs instruments ou plusieurs voix, on peut écrire séparément chaque partie; mais pour rendre plus claire la marche des parties

De détail on peut les mettre l'une au-dessous de l'autre, c'est-à-dire les écrire en partition : dans ce cas on mettra sur les portées dépendantes d'une même mesure en partition une suite de points placés perpendiculairement.

Abréviations.

On indique respectivement la conversion d'une valeur en noires, en croches, en doubles et en triples croches par les signes : : : : placés après la note.

Exemples :

Ut blanche

pour en faire des noires, ::

pour en faire des croches, :::

pour en faire des doubles, ::

pour en faire des triples, ::.

Lorsqu'une mesure ou une partie de mesure doit être répétée on écrit après les notes à reproduire le signe :: répété autant de fois que ces notes doivent être redites.

Lorsque plusieurs mesures recommencent, on met après le passage un chiffre qui indique le nombre de mesures à redire.

Si l'on ne doit recommencer que les premières mesures du passage, on écrit deux chiffres : le premier indique de combien de mesures il faut remonter et le second, combien de mesures il faut

prendre sur le premier nombre.

Lorsqu'un passage doit se représenter plusieurs fois, on le fait précéder de l'un de ces signes $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$ $\cdot\cdot$, et lorsque ce passage revient on remet le même signe suivi d'un chiffre indiquant le nombre de mesures à répéter.

On indique une suite de notes formant une marche, en écrivant d'abord assez de notes pour que la marche soit déterminée, puis en mettant $\cdot$ suivi d'un chiffre placé à la seconde et à la troisième ligne pour indiquer le nombre de mesures que doit durer la marche; si elle ne dure que pen-

dans une partie de mesure on met
seulement.

Si dans le courant d'un passage
il se trouvait d'autres valeurs on
mettrait après la note de valeur
différente l'une des marques :

On marque une suite quelcon-
que d'indications en écrivant
deux fois l'indication, puis la ré-
pétant à la dernière note qui en
dépend.

Exemples :

..

peut s'écrire ainsi :

..

g g g g g g g g g g g g g g g g

peut s'écrire ainsi :

g g g g g g g g g g g g g g g g

Quand on a un grand nombre de notes de même valeur on peut indiquer la valeur d'avance et considérer les points placés sous les notes comme des marques d'octave : la première octave se reconnaît par le blanc qui existe sous la note ; la seconde, par le point de la seconde série ; la troisième, par les deux points de la troisième série ; la quatrième, par le point de la quatrième série ; mais dans ce cas on aura soin de placer avant le passage le signe :